



FORMATION

# BA4 – risques électriques pour « personnes averties »

**Vos collaborateurs travaillent parfois sur des installations électriques ou à proximité de celles-ci ? Dans ce cas, il est capital pour eux de pouvoir évaluer correctement les risques électriques. Une « personne avertie BA4 » reconnaît les dangers et peut y réagir de manière adéquate.**

## Pourquoi ?

Les personnes qui entrent en contact avec des installations électriques dans le cadre de leur travail doivent être conscientes des dangers qui y sont liés.

Une « personne avertie BA4 » peut évaluer ces risques et y réagir de manière adéquate.

## Qui ?

Cette formation s'adresse au personnel de maintenance, aux peintres et aux techniciens qui peuvent être exposés aux dangers inhérents aux installations électriques lorsqu'ils effectuent leur travail.

## Quoi ?

Durant ce cours interactif axé sur la pratique, vos collaborateurs acquièrent, en tant que personnes averties BA4, les connaissances nécessaires pour reconnaître les risques liés aux installations électriques et réagir en conséquence.

## Comment ?

Le cours d'une durée d'1 jour met l'accent sur les échanges d'expériences. Les thèmes suivants sont abordés :

- les informations et règles générales pour pouvoir travailler en toute sécurité et sous surveillance sur des installations électriques et à proximité de celles-ci ;
- les dangers de l'électricité dans certaines tâches et lors du travail sur des installations électriques et à proximité de celles-ci ;
- les règles pour le travail à proximité des installations électriques hors tension et certaines tâches sur celles-ci.

## Résultat

En tant que « personne avertie BA4 », votre collaborateur dispose des connaissances pratiques et théoriques nécessaires pour appliquer les règles de sécurité lors de travaux effectués sur des installations électriques ou à proximité de celles-ci. Il reconnaît les dangers et peut y réagir de manière adéquate.